

Conditions Générales de Vente LV Résidences

1. CGV définition

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après " CGV ") sont proposées par la société LV Intermédiations, Sarl au capital de € 3 966 600 dont le siège social est situé 45 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 394 953 020 (Siren 394 953 020 00077), ci-après dénommée « l'Exploitant » représentée par M. Alain Levy gérant.

Les termes utilisés dans les présentes, ont le sens qui leur est donné ci-après :

« **Client** » désigne une personne physique, majeure, agissant pour ses besoins personnels et disposant de la pleine capacité juridique de s'engager au titre des présentes.

« **Conditions de vente du tarif réservé** » désigne les conditions particulières de chaque réservation effectuée par le Client.

« **Confirmation de réservation** » désigne le document récapitulant les détails de la réservation faite par le Client, envoyé par le site Internet ou l'exploitant au Client.

« **Demande de réservation** » désigne toute demande de réservation d'un appartement effectuée par le Client.

« **L'Exploitant** » désigne LV Intermédiations, Sarl au capital de € 3 966 600 dont le siège social est 45 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 394 953 020, représentée par M. Alain Levy, gérant.

« **Prestataire** » désigne tous prestataires de services ayant conclu un contrat de prestation de services ou accord de partenariat avec l'Exploitant.

« **Service (s)** » désigne tout service de réservation d'un appartement et de prestations, effectué par le Client sur le site Internet de l'Exploitant.

« **Site Internet de l'Exploitant** » désigne le site internet dédié à l'Exploitant accessible à l'adresse suivante : www.lvresidences.com

2. Application et opposabilité des CGV

Les présentes CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles l'Exploitant commercialise les Produits et/ou Services tels que proposés à la vente sur le Site aux Clients.

3. Prix et conditions de paiement de la commande

Les prix sont mentionnés sur le Site dans la rubrique Réservation, en euros et toutes taxes comprises.

4. Régime juridique : Séjour de courte durée avec prestations para-hôtelières

L'Exploitant consent au Client qui l'accepte, un séjour de courte durée, pour la période convenue, assorti de la fourniture de services para-hôtelières, au sein des locaux meublés, objets de la présente réservation. Le séjour est conclu pour des périodes de courte durée, à la nuitée, à la semaine ou au mois.

Compte tenu de l'activité d'hébergement para-hôtelier exploitée dans les locaux, le Client bénéficiera des services para-hôtelières suivants :

- L'accueil
- Le nettoyage des locaux : ménage complet à l'arrivée et au départ
- La fourniture des draps, torchons et autres linges de maison

Le Client pourra bénéficier en sus de services inclus (ménage effectué régulièrement, changement de linge, conciergerie) et sur demande (ménage supplémentaire, parking etc.).

Les locaux, objets de la réservation, sont mis à la disposition du Client, entièrement meublés et équipés, de telle sorte que le Client disposera de l'ensemble des aménagements et

équipements nécessaires à son hébergement et à la confection de ses repas dans des conditions de confort optimales, et ce pendant toute la durée de son séjour.

Le séjour est régi par le contrat de réservation ainsi que par les dispositions non contraires des articles 1714 et suivants du Code Civil. Le client ne fixant pas résidence principale ou usage mixte professionnel et résidence principale dans les locaux objet des présentes, la location ne sera pas soumise à la loi No 89-462 du 6 juillet 1989 et aux textes subséquents.

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des Services de réservation d'appartement et de prestations annexes (« les Services inclus ou sur demande ») proposés par l'Exploitant aux consommateurs et clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') sur le site Internet de l'exploitant.

Les caractéristiques principales des Services, sont présentées sur le site internet de l'exploitant.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance

Le Client déclare :

- Avoir la pleine capacité juridique de s'engager au titre des présentes Conditions Générales de Ventes.
- Effectuer la réservation d'appartement et de prestations annexes pour ses besoins personnels.
- Être en mesure de sauvegarder et imprimer les présentes Conditions Générales de ventes.

Les coordonnées des appartements proposés en séjour de courte durée avec prestations para-hôtelières sont :

Désignation : Appartement « Le duplex »

Situation : 4 Avenue Paul Signac 83990 Saint Tropez.

Désignation : Appartement « L'appart »

Situation : Villa Garonne, 50 rue François Sibilli 83990 Saint Tropez.

L'Exploitant utilise le nom commercial « LV Résidences » pour proposer les appartements à la location de séjour de courte durée, assorti de la fourniture de services para-hôteliers.

Les conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Le Client déclare avoir obtenu de l'exploitant toutes les informations nécessaires et disponibles sur le site Internet.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet de l'exploitant et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Ainsi, la saisie des informations bancaires, l'acceptation des Conditions Générales de Vente, des Conditions de Vente du tarif ou de la Demande de réservation, a entre l'Exploitant et le Client la même valeur qu'une signature manuscrite sur papier. Les Registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de l'Exploitant seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme des preuves de communication, commande et paiement intervenues entre l'exploitant et le Client.

L'exploitant assure la conservation de l'écrit constatant la conclusion du contrat sous format électronique ou papier pendant une durée maximale de 5 ans.

Le Client est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant par courrier et en justifiant de son identité à : LV Intermédiations, 45 avenue Hoche 75008 Paris (France).

Les présentes Conditions Générales de Vente comprennent également la Charte sur les Données Personnelles.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes (y compris la Charte sur les Données Personnelles) et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de réservation en ligne.

La validation de la réservation de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente (y compris la Charte sur les Données Personnelles).

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés sur le site internet de l'Exploitant.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de la réservation.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables pendant la durée de mise en ligne des services proposées par l'exploitant sur le Site internet de l'exploitant. L'exploitant se réserve le droit de fermer temporairement ou définitivement l'accès de son Site internet.

ARTICLE 2 – Réservations

Le Client sélectionne sur le site Internet les services qu'il désire réserver, selon les modalités suivantes :

1. Sélection du type d'appartement et des dates de réservation
2. Sélection des options le cas échéant
3. Vérification et validation du détail de la réservation, du montant total de la réservation, et des conditions du tarif
4. Indication de ses coordonnées

5. Saisie des coordonnées de sa carte bancaire en cas de garantie ou de prépaiement
6. Consultation et acceptation des conditions générales de vente et des conditions du tarif sélectionné préalablement à la validation de sa réservation
7. Validation de sa réservation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la nature, la destination et les modalités de réservation des Services proposées par l'Exploitant et avoir sollicité et obtenu les informations nécessaires pour effectuer sa réservation en toute connaissance de cause. Il est seul responsable de son choix de Services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Exploitant ne peut être recherchée à cet égard.

Le Client s'engage à compléter les informations demandées sur la demande de réservation et atteste la véracité et l'exactitude des informations transmises.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la réservation par le Client.

Pour les réservations passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une réservation est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa réservation. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa réservation, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la réservation et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la réservation par le Prestataire, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Toute réservation passée sur le site internet de l'exploitant constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

L'Exploitant se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une réservation antérieure.

Chaque réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers.

8. Conditions de réservation : **VARIABILITÉ DES CONDITIONS ET CONSULTATION** »

« Le Client est expressément informé que les conditions de réservation (notamment les tarifs, les durées minimales de séjour, les politiques d'annulation et les montants des dépôts de garantie) sont variables en fonction de la période de séjour ainsi que de la typologie du bien réservé.

Les conditions applicables au présent contrat sont celles en vigueur et consultables en temps réel sur le site **lvresidences.com** au moment de la validation de la réservation. Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve avant la finalisation de son paiement. »

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par l'Exploitant et/ou les Prestataires sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet de l'Exploitant lors de l'enregistrement de la réservation. Les prix sont exprimés en Euros TTC.

Il est précisé que le prix du séjour est soumis de plein droit à la TVA, compte tenu de la fourniture par l'Exploitant des prestations para-hôtelières prévues à l'article 261 D 4b) du CGI et exercées dans des conditions similaires aux établissements hôteliers. L'exploitant déclare expressément opter pour l'assujettissement à la TVA et facturera en conséquence au Client le montant de la taxe, au taux applicable en vigueur.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet de l'exploitant, l'Exploitant et ou le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Les tarifs sont indiqués avant et lors de la réservation faite par le Client. Ils s'entendent par appartement pour le nombre de personnes et la date sélectionnée.

Les tarifs sont confirmés au Client en montant TTC (Taxes de séjour incluses) dans la devise commerciale de l'exploitant. Ils tiennent compte de la TVA au taux applicable au jour de la réservation ; tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les tarifs indiqués à la date de facturation. Il sera de même de toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les Autorités compétentes.

Le Client s'engage à régler ces diverses taxes sans contestation aucune auprès de l'exploitant.

Le paiement demandé au Client correspond aux conditions de réservation mentionnées.

Sauf mention contraire sur le Site, les prestations sur demande ne sont pas incluses dans le prix.

Une facture est établie par le Prestataire et envoyé au Client lors de la fourniture des Services sur demande réservés.

ARTICLE 4 – MODALITES de paiement

1. Service de réservation de l'appartement :

En cas de paiement au comptant au jour de la réservation

Le prix est payable comptant, en totalité ou en partie selon la date de réservation, au jour de la confirmation de la réservation par le Client, selon les modalités précisées à l'article « Réservations » ci-dessus, par voie de paiement sécurisé :

– par cartes bancaires : Visa, MasterCard.

Lors de la réservation, le Client communique ses coordonnées bancaires en précisant le nom de la carte bancaire, le numéro de la carte bancaire, la date de validité (la carte bancaire doit être valable jusqu'à la date de fin du séjour) et le cryptogramme.

L'Exploitant ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par l'Exploitant.

2. Services :

En cas de paiement au comptant à la fourniture des services :

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la réservation des Services réservés dans les conditions définies à l'article « Fourniture des Services » ci-après et comme indiqué sur la facture remise au Client, par voie de paiement sécurisé :

– par cartes bancaires : Visa, MasterCard.

L'exploitant ou le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues.

2. Dépôt de garantie

Un montant de garantie indiqué sur les conditions de la réservation du bien sera remis avant l'arrivée (selon les conditions de réservation) par le biais d'une carte bancaire.

Un lien de paiement sécurisé sera envoyé au client au moment du paiement du solde de la réservation soit 14 jours avant la date d'arrivée.

Ce dépôt de garantie sera restitué au maximum 7 jours après le départ, sous déduction des dégradations éventuelles (dégradations du mobilier, etc.).

Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, un devis sera dressé par l'exploitant auprès de professionnels et vaudra accord entre les parties sur la valeur de remplacement ou de réparation du ou des biens perdus ou abimés

ARTICLE 5 – Fourniture des Prestations

Les Services réservés par le Client, qui comprennent les prestations de réservation d'appartement et de prestations annexes seront fournis selon les modalités suivantes, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente dont le Client a pris connaissance et qu'il a acceptées lors de sa réservation sur le site Internet de l'Exploitant.

Les locaux ci-avant désignés sont destinés à un usage d'hébergement de courte durée excluant toute activité professionnelle, commerciale, artisanale de quelque nature qu'elle soit. Ils ne conviennent pas à une location de type collectivité.

Le Client ne pourra, en aucun cas, fixer sa résidence principale dans les locaux loués, sous quelque prétexte que ce soit.

Le Client s'engage à occuper les lieux personnellement, lui-même et sa famille. Il veillera à respecter les consignes de sécurité que lui indiquera l'exploitant, notamment au titre de la prévention des risques d'incendie.

Il devra respecter la capacité d'hébergement des lieux, sous peine de résiliation immédiate du présent contrat.

La mise à disposition des locaux ou la sous-location au profit de tiers est interdite, sous quelque prétexte que ce soit, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat, le montant intégral du séjour restant alors acquis ou dû à l'exploitant à titre d'indemnité forfaitaire.

Le Client devra veiller au respect et à la tranquillité du voisinage.

Il s'engage à laisser les lieux en état de propreté. Il veillera, en particulier, à vider les réfrigérateurs et lave-vaisselle, baisser le chauffage, vider les poubelles et les déposer avec tout autre détritrus dans les containers prévus à cet effet.

Le Client devra avoir repris l'ensemble de ses affaires et effets personnels. A défaut, il sera regardé comme les ayant abandonnés.

Le Client jouit des locaux d'une manière paisible, de façon sérieuse et raisonnable, et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux.

Les portes et fenêtres devront impérativement être fermées.

L'ensemble du mobilier et du matériel figurant à l'inventaire est remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux.

Le Client s'oblige à user et à entretenir en parfait état les installations sanitaires, électriques et de chauffage. Toutes les réparations rendues nécessaires par la négligence ou une mauvaise utilisation en cours de séjour seront à la charge du Client. Le Client s'interdit d'apporter, pour quelle que cause que ce soit, des modifications aux lieux ainsi qu'aux installations d'électricité et d'eau existant dans les lieux loués et s'engage à signaler immédiatement à l'exploitant tout éventuel mauvais usage de ces installations, lequel pourra faire procéder le cas échéant aux réparations qui pourraient être rendues nécessaires aux frais du Client.

L'Exploitant entend que aucun animal ne sera accepté pendant le séjour.

L'Exploitant demande expressément de ne pas fumer dans les chambres

Un accès WIFI gratuit permettant aux clients de se connecter à internet est proposé selon la Politique en vigueur de l'exploitant. Le client s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'exploitant ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la

propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Si le client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L.335-3 du code de la propriété intellectuelle), sanctionné par une amende de 300.000 euros et de trois ans d'emprisonnement. Le client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'exploitant, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

Sauf disposition expresse contraire, l'appartement réservé sera mis à la disposition du Client le jour de son arrivée à 16 heures et le Client quittera l'appartement le jour de son départ à 12H.

Le Client ne peut, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de séjour initialement prévue sur le contrat de réservation, sauf accord écrit de l'hébergeur. Le présent contrat ne pourra en aucun cas être reconduit tacitement. Le Client s'engage pour lui-même ainsi que pour tout occupant de son fait. En cas de refus du Client de quitter les lieux à l'horaire prévu de la fin du présent contrat, il sera soumis à une astreinte de 5000 euros par jour d'occupation passé la date et l'heure d'échéance du contrat de réservation

L'exploitant ou le Prestataire s'engagent à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services réservés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen.

Le Client disposera d'un délai de 8 jours à compter de sa date de départ pour émettre, par écrit, des réserves ou réclamations concernant la fourniture des Services, avec tous les justificatifs y afférents, auprès de l'Exploitant.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises dans ce délai par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la réservation, en quantité et qualité.

Le Client sera tenu de s'assurer de la validité de son contrat « responsabilité civile vie privée », et d'en justifier à la demande de l'Exploitant.

Au cas où le Client serait domicilié en France, il devra disposer d'une attestation d'assurance villégiature.

Le client est tenu de s'assurer contre les risques notamment de vol de bijoux et tout autre objet personnel (argent, téléphone portable, ordinateur).

Le Client acceptera les lieux en l'état après avoir effectué sa réservation.

ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L 221-28 du Code de la consommation, le Client ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L 221-18 du Code de la consommation, compte tenu de la nature des services fournis.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la réservation par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

ARTICLE 7 – Responsabilité du Prestataire – Garantie

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de réalisation des Services réservés et effectivement payés dans les conditions et selon les modalités définies aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet de l'Exploitant sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 8 – Informatiques et Libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données sont traitées et destinées à l'exploitant et peuvent être communiquées à ses éventuels partenaires chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des réservations ainsi que du séjour du Client.

Par ailleurs, l'Exploitant est susceptible d'adresser par courrier électronique à ses clients sa lettre d'informations, des offres promotionnelles, un questionnaire de satisfaction suite à son séjour hôtelier.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet de l'exploitant a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet de l'exploitant.

La politique de protection des données personnelles est consultable dans la Charte de Protection des données personnelles consultable sur le Site Internet de l'exploitant.

ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet de l'Exploitant est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 – Imprévision

Les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Services du Prestataire au Client. Le Prestataire et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 11 – Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 12 : DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes Conditions générales de ventes, la Charte des Données personnelles, les Conditions de vente du tarif réservé par le Client, la Demande de réservation, la Confirmation de réservation par le Client, constituent l'intégralité de l'accord des parties dans la limite de son objet. Ils remplacent et annulent, en conséquence, dans cette limite, tout accord verbal ou écrit qui leur serait antérieur.

Aucune tolérance, quelle qu'en soit la nature, l'ampleur, la durée ou la fréquence, ne pourra être considérée comme créatrice d'un quelconque droit et ne pourra conduire à limiter d'une quelconque manière que ce soit, la possibilité d'invoquer chacune des clauses des présentes Conditions Générales de Vente, à tout moment, sans aucune restriction.

Toute clause des présentes Conditions Générales de Vente qui viendrait à être déclarée nulle ou illicite par un juge compétent serait privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations, ni affecter la validité des Conditions Générales de Vente dans leur ensemble ou leurs effets juridiques.

ARTICLE 13 – Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

13.4. Force Majeure et Imprévision Les parties ne pourront être tenues pour responsables si l'exécution du séjour est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, tels que définis par l'article 1218 du Code Civil et la jurisprudence des cours et tribunaux français (notamment : catastrophes naturelles, incendies, restrictions gouvernementales ou sanitaires). Dans une telle hypothèse, l'Exploitant s'efforcera de proposer un report du séjour ou, à défaut, le remboursement des sommes versées au prorata des prestations non consommées.

13.5. Respect du Voisinage et Interdiction de Fêtes Les locaux proposés à la réservation sont situés dans un environnement résidentiel exigeant le respect absolu de la tranquillité du voisinage. L'organisation de fêtes, soirées ou tout événement bruyant est strictement interdite. Tout manquement avéré (constat d'huissier, plainte du voisinage ou intervention des forces de l'ordre) pourra entraîner la résiliation immédiate du contrat, l'expulsion des occupants sans préavis ni remboursement, ainsi qu'une retenue forfaitaire sur le dépôt de garantie pour trouble anormal de voisinage.

13.6. Accès Internet et Cybersécurité L'accès au réseau Wi-Fi est fourni à titre gracieux dans les appartements. Le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait de la connexion

internet durant son séjour. Il s'engage à ne pas utiliser cet accès à des fins de reproduction, de représentation ou de mise à disposition d'œuvres protégées par un droit d'auteur ou pour toute activité illégale. L'Exploitant décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau lié au fournisseur d'accès ou d'interruption temporaire du service.

13.7. Rappel des Astreintes pour Occupation Abusive Le Client reconnaît être informé que tout maintien dans les lieux au-delà de l'heure de départ prévue (Check-out à 12h00), sans accord écrit préalable de l'Exploitant, donnera lieu à une astreinte journalière forfaitaire dont le montant est précisé dans les conditions particulières de chaque bien (notamment 1 800 € par jour pour l'Appart Garonne et 3 000 € par jour pour l'Appart Signac). Cette pénalité est destinée à couvrir l'immobilisation du bien et le préjudice subi par l'Exploitant.

14. Protection des Données Personnelles (RGPD) Le Client est informé que les données nominatives collectées sur le site font l'objet d'un traitement automatisé par LV Inter médiations destiné à la gestion des réservations, à la facturation et au respect des obligations légales. Conformément à la réglementation européenne (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression de ses données, qu'il peut exercer par simple demande écrite auprès de l'Exploitant à l'adresse de son siège social.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des CGV et j'accepte expressément les conditions relatives à l'interdiction des fêtes, au respect du voisinage ainsi qu'aux pénalités forfaitaires en cas de départ tardif."

ARTICLE 14 – Litiges

En cas de litige, difficulté ou contestation à l'occasion de l'exécution du service, l'interprétation ou la rupture du contrat de séjour et d'hébergement para-hôtelier les parties feront tout leur nécessaire en vue de la recherche d'une solution amiable à leur différend. A cet effet, elles s'engagent à se rencontrer à l'initiative de la plus diligente d'entre elles afin d'examiner les conditions et modalités de mise en œuvre d'un éventuel règlement amiable. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation

conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. conso. art. L 612-1) ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Si, toutefois, à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la demande de la partie la plus diligente, aucun arrangement n'était trouvé, chacune d'entre elles aurait la faculté de saisir les juridictions matériellement et territorialement compétentes.

Pour l'établissement et l'application de la présente convention, les parties reconnaissent se placer sous la Loi Française.

ARTICLE 15 – Information précontractuelle – Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa réservation et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services réservés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;

- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives aux conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de réserver sur le site Internet de l'exploitant emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait opposable au Prestataire.

« J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente, et je reconnais expressément les clauses relatives à l'interdiction des fêtes, au respect du voisinage et aux pénalités forfaitaires en cas de départ tardif. »